

Un nouvel équipement de loisirs adapté à tous

Un nouvel équipement de loisirs, baptisé Parcours du handicap, vient d'être installé en bordure de la ViaRhôna, à proximité de l'espace du club canin.

Ce nouveau parcours du handicap, unique en Drôme et Ardèche, compte 12 agrès permettant de pratiquer des exercices d'activité physique (équilibre, traction entre autres) et qui viennent d'être installés par la société Pic Bois, basée à Carpentras.

Les agrès ont été choisis par la municipalité conseillée par Roland Ladreyt, du Comité handisport 07. Car l'idée est que cet équipement soit acces-

sible au plus grand nombre. « Ce parcours offre une activité à effectuer pour tous dans le cadre d'une balade sur la ViaRhôna, une voie douce qui est très fréquentée. Les personnes à mobilité réduite pourront également faire de l'exercice car les agrès sont adaptés », expliquait Geneviève Peyrard, maire de Saint-Georges-les-Bains. Certains agrès sont accessibles à des personnes en fauteuil roulant ; d'autres nécessitent de pouvoir se tenir debout.

La commune prévoit aussi de faire installer des tables sur le site afin que les promeneurs et cyclistes puissent faire une pause pique-nique. Un parking d'une dizaine de places a



Clémence Mathieu, adjointe au sport et aux associations, Geneviève Peyrard, maire, auprès de Jérôme Blanpain, de Pic Bois, et Loïc Bancel, qui a coordonné le projet pour la communauté de communes Rhône Crussol, au niveau d'un des agrès en forme de labyrinthe. Photo Le DL/Sara VALLA

également été créé à l'entrée.

s.v.

Un équipement innovant

Quatre-vingt-onze mille euros, c'est le montant global de ce parcours du handicap qui trouve désormais place en bordure de la ViaRhôna. Un montant financé par la communauté de communes Rhône Crussol (CCRC) auquel ce projet alliant sport et nature a été confié. Le projet a bénéficié d'une subvention de la Région à hauteur de 50 %. « C'est le premier équipement de ce type en Drôme et Ardèche. Et à ma connaissance, il n'y en a qu'un au niveau de la Région AuRA, à Belley, dans l'Ain », indique Loïc Bancel, technicien en charge du sport et des loisirs pleine nature au niveau de la CCRC.

Ce projet n'aurait pu voir le jour sans Jean-Pas-



Certains agrès développent le sens de l'équilibre comme ces pas japonais de différents écartements et hauteurs.

cal Pereyron, ex-premier adjoint, qui avait eu l'idée d'installer un équipement permettant aux personnes handicapées d'avoir une activité phy-

sique en plein air. Le côté nature a d'ailleurs été privilégié lors des travaux d'aménagement en laissant au maximum la végétation environnante.

Un lieu pour découvrir aussi la slackline

Un des agrès installés permet de s'essayer à la slackline, sport qui consiste à tenir en équilibre sur une sangle. Vous pourrez découvrir cette activité tout en sécurité car une main courante borde les quelques mètres de sangle. Un bon moyen de parfaire votre sens de l'équilibre.

Vous pourrez aussi tester un labyrinthe, des pas japonais, des agrès portiques permettant de réaliser des étirements, ou encore un agrès avec une plateforme à bascule qui va faire, à n'en point douter, le bonheur des enfants. La maire, Geneviève Peyrard, entrevoit déjà la façon dont ce nouvel équipement pourra être usité par différents types d'utilisateurs. « Nous allons le présenter aux Esat (établissement et service d'aide par le travail, NDLR) dont celui de Beauchastel et pourquoi pas aux Ehpad locaux » ajoute-t-elle.



Une slackline, avec une main courante, est à tester. On peut aussi tenter de la franchir sans prendre appui. Photo Le DL/Sara VALLA